

**CONVENTION MEDICALE :
UN PAS DE PLUS
VERS UNE MEDECINE A DEUX VITESSES**

A l'initiative de certains syndicats de médecins généralistes et d'internes des hôpitaux, une manifestation nationale est organisée à Paris le 22 janvier 2005 pour dénoncer les méfaits de la nouvelle convention médicale signée le 15 janvier dernier entre trois syndicats de médecins (CSMF, SML, Alliance) et l'Assurance Maladie. Cet accord favorisera le développement d'un système de santé à deux vitesses après le vote de la loi Douste Blazy du 13 août 2004 et les décrets d'application déjà pris.

En effet l'accès libre aux médecins spécialistes reste toujours possible, mais seulement pour ceux qui peuvent payer les dépassements non remboursables. Les malades les plus démunis devront obligatoirement passer par leur médecin traitant avec, à la clé, des délais d'attente prolongés pour obtenir leur rendez-vous chez les spécialistes. La convention prévoit un milliard d'euros d'économies mais d'ores et déjà 672 millions d'euros seront redistribués aux spécialistes car l'accord acte de substantielles augmentations de leurs honoraires. Ainsi plus des deux tiers des « économies » attendues de cette réforme sont déjà affectés au revenu personnel des spécialistes, ce qui n'améliorera en rien les comptes de l'assurance maladie, objectif officiel annoncé de la réforme.

D'autre part cette convention met un terme au système du médecin référent qui permettait de sortir progressivement les médecins du paiement à l'acte, de valoriser ainsi tout le travail fait hors consultation (prévention, coordination des soins, amélioration des pratiques, formation indépendante des labos) et de dispenser près de deux millions de patients de l'avance des frais médicaux.

Le démantèlement de l'assurance maladie se confirme à travers les différentes mesures d'application déjà prises depuis le vote de la loi du 13 août 2004 et cette nouvelle convention médicale marque une étape supplémentaire vers la marchandisation de la santé et l'exclusion de l'accès aux soins d'un nombre toujours plus important de personnes.

L'Union syndicale Solidaires réaffirme sa volonté de voir s'organiser un large mouvement de protestation contre la destruction de notre système de protection sociale solidaire et intergénérationnelle avec l'ensemble des acteurs concernés (professionnels de la santé, syndicats de salariés, assurés). L'Union syndicale Solidaires soutient cette première initiative de mobilisation contre une convention ultra-libérale qui met en œuvre un parcours de soins pour les riches, un autre, plus pénalisant, pour les pauvres.

Le 19 janvier 2005